

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ ST-FABIEN-DE-PANET

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

**AVIS PUBLIC**

EST PAR LES PRÉSENTES donné par la soussignée, Annick Grégoire-Bégin, directrice générale et greffière-trésorière de la susdite municipalité que le calendrier des séances ordinaires du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Fabien-de-Panet pour l'année 2024 a été adopté à la séance régulière du 6 novembre 2023.

**Calendrier des rencontres 2024**

Considérant que l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

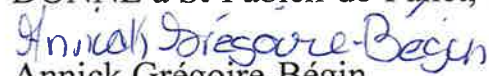
Il est proposé par madame Alice Lenoir appuyée par monsieur Jean Doyon et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

Que le calendrier ci-après modifié soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2024, qui se tiendront le **lundi (ou mardi selon le cas)** et qui débiteront à 19h30 à la salle du conseil au 195, Rue Bilodeau

15 janvier	5 février
4 mars	Mardi 2 avril
7 mai	3 juin
Mardi 2 juillet	5 août
Mardi 3 septembre	7 octobre
4 novembre	2 décembre

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par le directrice-général et greffière-trésorier, conformément à la loi qui régit la municipalité.

DONNÉ à St-Fabien-de-Panet, ce 21<sup>ième</sup> jour de novembre 2023.

  
Annick Grégoire-Bégin

Directrice-générale et greffière-trésorière